

objectif emploi

SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI
OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT



Patinoire de Porrentruy

L'affaire des entreprises jurassiennes

Annonce des postes vacants

Premier bilan encourageant

EFEJ à Bassecourt

Une imprimante 3D pour la formation

Photo : Stähelin partenaire Dolci architectes



Actualité

Premier bilan positif pour l'OAPV

L'obligation d'annoncer les postes vacants (OAPV), consécutive à l'initiative « Contre l'immigration de masse » acceptée le 9 février 2014, a été introduite voici 18 mois. Bilan et perspectives.

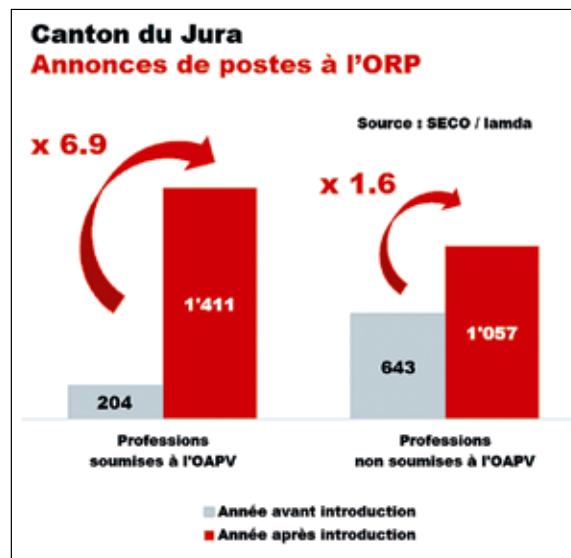
Depuis mi-2018, cette mesure, dite « préférence indigène light », oblige les employeurs à annoncer leurs postes vacants en priorité aux Offices régionaux de placement (ORP). Elle s'applique aux genres de professions les plus touchés par le chômage. Les demandeurs d'emploi reçoivent ainsi l'information prioritairement et en exclusivité durant 5 jours. Ils peuvent postuler avec une longueur d'avance, alors que les ORP transmettent parallèlement des dossiers aux employeurs.

Les entreprises jouent le jeu

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a publié un premier rapport. Il en ressort que l'OAPV est appliquée conformément à la législation par tous les acteurs concernés. Les annonces de postes (voir graphique) et les propositions de placement ont fortement augmenté et le marché du travail a gagné en transparence.

L'industrie en première ligne

Durant la première année, l'ORP-Jura a reçu 2468 annonces d'emplois au total. Mille quatre cent onze (57%) étaient obligatoires, dont plus de 60% concernaient des postes fixes ou temporaires dans l'industrie, souvent annoncés par des agences privées de placement. Pas étonnant vu la structure de notre économie et la conjoncture favorable, qui a prévalu durant la période examinée, et qui a engendré un recul du chômage. Trois fois sur quatre, l'ORP-Jura a pu proposer des candidats. Dans 85 cas, cela a abouti à l'engagement d'un ou de plusieurs chômeurs. Cela peut paraître minime partant du fait que l'ORP-Jura procède annuellement à près de 2000 fermetures de dos-



siers suite à une prise d'emploi. Mais l'OAPV a aussi facilité les recherches des demandeurs d'emploi et incité les recruteurs à les embaucher directement, sans enregistrement ni suivi à l'ORP des postes ainsi pourvus. La mesure a sans doute contribué (in)directement à la réinsertion d'un certain nombre de chômeurs qu'on ne peut cependant déterminer avec précision, d'autant que passablement d'employeurs recouraient déjà aux ORP auparavant.

Les effets de l'OAPV sur le comportement des employeurs, l'intégration des chômeurs, l'exploitation du potentiel de main-d'œuvre indigène ou encore l'immigration, demeurent à l'étude. De nouveaux résultats sont attendus fin 2020 selon le SECO. Ils permettront, au besoin, d'ajuster encore le dispositif.

Texte : Didier Walzer
et Nicolas Ackermann

Taux de chômage abaissé de 8% à 5%

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la liste des genres de professions soumis à l'obligation d'annonce a été mise à jour. Elle est basée à présent sur une nomenclature actualisée des professions, ainsi que sur une valeur seuil abaissée à 5% (taux de chômage déclenchant l'OAPV dans le genre de profession). Certains métiers, dans l'hôtellerie-restauration et la construction, par exemple, continuent d'être concernés par l'OAPV, alors que d'autres ne le sont plus. La liste complète, ainsi que toutes les informations utiles aux employeurs, sont en ligne sur : www.travail.swiss.



Éditorial

La nouvelle patinoire de Porrentruy, moteur économique de toute une région

Par Gabriel Voirol, député-maire de Porrentruy

Pour se développer et être attractive, une région se doit d'avoir des projets rassembleurs. La décision populaire de réaliser une nouvelle patinoire avec deux champs de glace, prise à l'unanimité des communes d'Ajoie et du Clos du Doubs, s'inscrit totalement dans cette vision.

La construction de la nouvelle patinoire d'Ajoie est portée par le syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP). Un organisme voulu et conçu comme un instrument au service des communes du district de Porrentruy et du canton du Jura dans son ensemble.

Dans ce cadre, le SIDP est bien évidemment soumis au respect des marchés publics pour l'attribution des mandats de réalisation.

Il est réjouissant de constater que la majorité des adjudications ont pu être octroyées à des entreprises jurassiennes pour cette nouvelle patinoire.

Aux entreprises adjudicataires viennent s'ajouter bon nombre de PME jurassiennes sous-traitantes, qui profitent également des travaux de cet imposant chantier de 30 millions de francs environ. Il démontre, par les adjudications évoquées, la qualité du tissu entrepreneurial jurassien. Les travaux constituent par ailleurs, pour certaines entreprises, la garantie de mois bien remplis pour leurs carnets de commandes.

L'on se réjouit de pouvoir inaugurer les nouvelles installations, dont les délais sont tenus et que la population attend avec enthousiasme.

C'est à ce moment-là que le projet produira l'effet rebond escompté sur notre économie et qu'il continuera d'être positif pour l'emploi à long terme.

En effet, cette infrastructure imposante, où le bois jurassien tient une place de choix, deviendra un lieu en-

vié, que l'on ira découvrir pour et en dehors des manifestations sportives. Elle pourra accueillir des équipes nationales, des formations qui souhaitent s'entraîner sur une patinoire aux normes NHL (National Hockey League, soit le championnat nord-américain de hockey sur glace, le plus réputé au monde). Une perspective favorable pour notre tourisme.

Outre les acteurs de la construction, j'espère sincèrement que les retombées de ce projet profiteront aux commerces et lieux d'accueil de la région.

En conclusion, la construction de cette nouvelle patinoire ne pouvait mieux tomber à l'heure où son hôte, le HC Ajoie, s'est brillamment qualifié pour la finale de la Coupe de Suisse de hockey sur glace, qui aura lieu le 2 février 2020 à Lausanne.

Lire pages suivantes

Sommaire

N°43 | Janvier 2020

«Le chantier de la nouvelle patinoire de Porrentruy représente actuellement 10% de notre chiffre d'affaires.»

Yves Tendon,
vice-directeur de Batipro, à Saint-Ursanne

2

OAPV

Un premier bilan positif

4-7

Patinoire de Porrentruy

Batipro et d'autres entreprises jurassiennes très présentes sur le chantier

8

EFEJ, à Bassecourt

Une imprimante 3D pour la formation



Yves Tendon et Francis Jeannerat, les deux patrons de Batipro S.A., dans les locaux de l'entreprise, à Saint-Ursanne.

Batipro sort du bois

L'entreprise, située à Saint-Ursanne depuis quelques mois, a fait du bois son moteur de croissance. Très active dans la réalisation de constructions en bois, elle se développe dans le Jura et en dehors grâce à son savoir-faire.

Batipro est née de la fusion, en 2001, de deux entreprises, JWM S.A., à Montenol, appartenant à Francis Jeannerat, et Yves Tendon Sàrl, à Courfaivre. « Cela découlait d'une certaine logique, les deux entités étant actives dans les charpentes et autres constructions en bois, explique Yves Tendon, co-directeur de la société fusionnée. La décision s'est prise alors que nous travaillions conjointement, à la fin des années

1990, sur un chantier de grande ampleur, le village d'exercice militaire de Nalé, sur la place d'armes de Bure. » Outre le souhait de se développer, le rapprochement – alors que les deux hommes disposaient chacun de leur propre enseigne depuis dix ans – a été provoqué par le décès de l'associé de Francis Jeannerat. En augmentant par la force des choses le personnel, l'idée était que la nouvelle structure fusionnée puisse ambition-

ner de postuler pour des projets plus vastes.

Dans un premier temps, elle acquiert un grand bâtiment à Cornol, dont elle fait son atelier de production pour les charpentes et les maisons en bois; elle peut aussi compter, parallèlement, sur un bureau et un atelier de menuiserie à Courfaivre.

Après la fusion, l'entreprise a réalisé des travaux de grande ampleur en constructions bois, entre autres



La formation, philosophie de l'entreprise

Batipro forme actuellement six apprentis. « Nous le faisons avec d'autant plus de motivation que nous y voyons aussi un intérêt dans la mesure où il est difficile de trouver de jeunes charpentiers et menuisiers dans la région. Un certain nombre commence puis arrête en cours de route. Nous tenons, de notre côté, à garder plusieurs des jeunes que nous formons, car nous en avons besoin à l'interne pour leur savoir-faire. Toutefois, cela ne nous dérange pas qu'ils quittent Batipro après leur formation, fassent leurs armes ailleurs, avant de revenir ici, potentiellement pour occuper des postes techniques ou stratégiques », déclare Yves Tendon.

Dès leur entrée en fonction chez Batipro, les apprentis ont l'occasion de se familiariser avec les nouvelles techniques, les machines CNC, car la société est bien équipée en la matière.

Par ailleurs, elle a engagé un migrant érythréen. Il a d'abord effectué un stage et souhaitait commencer un apprentissage : « Cela aurait été possible eu égard à ses compétences techniques – raison de son engagement – mais les branches générales, dont le français, ne sont pas à niveau. C'est pourquoi nous l'avons encouragé, dans un premier temps, à viser une attestation fédérale de formation professionnelle, qui dure deux ans. Une fois qu'il l'aura obtenue, nous envisagerons la continuation de sa formation chez nous, pourquoi pas sous la forme d'un apprentissage. »

Batipro est sensible à la situation géopolitique mondiale, aux voyages intrépides que les migrants doivent envisager pour quitter des pays en guerre ou économiquement ruinés : « Lorsque ce jeune homme est venu se présenter, nous avons évoqué sa candidature avec le personnel : certains étaient favorables à son recrutement, d'autres moins. Nous avons voulu lui donner une chance. Au travail, il est très épanoui, poli, respectueux. Quant à son français, il s'est passablement amélioré. Tous les ouvriers l'aident pour ses devoirs. Salih, c'est son prénom, fait partie de la boîte, maintenant. »

la halle polyvalente de Glovelier, le centre de culture et de sport de Courfaivre (CCSC), ainsi que la nouvelle plateforme douanière de Boncourt.

« Vu l'accroissement du volume d'affaires, nous commençons à être à l'étroit, nos locaux n'étaient plus adaptés à la nouvelle donne. Deux solutions se sont alors présentées : soit rester dans ceux-ci avec des mandats au diapason, soit se mettre à la recherche d'un nouveau lieu pour nous agrandir et obtenir des contrats plus conséquents, un débat entamé voici quatre ans. »

La seconde est retenue et le duo de se trouver face au dilemme suivant : construire un bâtiment ou acquérir une friche industrielle. Francis Jeanerat et Yves Tendon optent pour cette dernière avec l'achat à Saint-Ur-

sanne, de l'ancienne usine Benteler à la famille belge Dumaray – n.d.l.r. elle faisait de la production automobile industrielle (pièces en aluminium réalisées au moyen d'une presse).

Précisons que c'est uniquement le grand bâtiment, soit l'ancien outil principal de production, qui a été acquis et non les locaux de Benteler à proprement parler.

Lors de la phase de transaction, les patrons sont en contact avec le canton et la commune de Saint-Ursanne, qui voient d'un bon œil la réhabilitation de cette friche industrielle, dont les contrôles prouvent, par ailleurs, que la parcelle n'est pas polluée. Un élément prépondérant pour les nouveaux acquéreurs. « Une fois les clés remises, en mai 2019, nous avons programmé et déménagé l'ensemble

de nos deux ateliers de Cornol et de Courfaivre. À noter que, dans ce dernier village, nous avons maintenu le bureau, ainsi que la création d'une exposition permanente. »

Les constructions en bois dans l'air du temps

Surfant sur l'air du temps, l'entreprise, qui s'est rebaptisée Batipro, commence de s'intéresser aux maisons en bois. « Cette activité, au début essentiellement pour la villa familiale, les vérandas et autres extensions de maisons, a pris de l'ampleur et s'est désormais doublée, avec l'intérêt croissant de promoteurs pour la construction de locaux industriels, de petits immeubles ou de rehaussement d'étages. La densification ver-

ticale de bâtiments, en ajoutant un ou plusieurs niveaux, connaît un bel essor – cela grâce à un assouplissement de la législation des normes de prescriptions incendie. J'ajoute que la technique, qui a énormément progressé dans la construction en bois, est en évolution constante. Les avantages d'une construction légère et sèche avec l'utilisation de matériaux isolants capables de réguler l'hygrométrie sont autant d'atouts pour convaincre la clientèle d'opter pour ce type de logement afin de s'assurer un excellent confort d'habitat.»

À l'époque, se souvient notre interlocuteur, les gens ne se laissaient pas facilement convaincre. «Aujourd'hui, les maisons en bois sont entrées dans les mœurs, notamment parce qu'il y a dorénavant des spécialistes régionaux en la matière. Autre élément,

les jeunes voyageant de plus en plus, ils ont l'occasion de voir, dans certains pays, des demeures de ce genre qui leur font envie. Enfin, les collectivités publiques jurassiennes s'y sont mises, notamment en raison de certaines interventions parlementaires allant dans le sens de la promotion du bois.»

Au départ, rappelle Yves Tendon, construire en bois était une affaire de prix. «Aujourd'hui, toutefois, les gens, comme on l'a vu, ne font plus uniquement le choix de cette matière en raison du coût, mais aussi pour une question de protection de l'environnement. Cela témoigne de l'esprit d'ouverture de notre clientèle, prête à franchir le pas.»

Les constructions en bois constituent l'essentiel du chiffre d'affaires de Batipro, qui ne cesse d'ailleurs de s'étendre. Idem, logiquement, pour le

personnel: quelque 40 employé-e-s (avec des augmentations saisonnières l'été). Le bureau technique occupe six personnes (technicien ET en construction bois, contremaîtres, menuisiers ou charpentiers, ainsi qu'un menuisier spécialisé dans les fenêtres). Il y a en outre deux secrétaires.

Quant à la direction, elle fonctionne ainsi: Francis Jeannerat et Yves Tendon assument la direction. Les deux hommes, titulaires d'un brevet fédéral de contremaître charpentier, ont les mêmes prérogatives. Quant au nouveau site de production, qui est idéalement situé, il permet à la fois au personnel en provenance d'Ajoie et de la vallée de Delémont de rejoindre rapidement l'entreprise, passée en quelque sorte de la phase artisanale au stade industriel. «Nous voulions nous recentrer par rapport au canton du Jura. Un déménagement qui a boosté les employé-e-s.» Avec son nouvel outil de production à Saint-Ursanne, Batipro a revu son organisation à travers ses différents départements. La création d'un nouveau poste de magasinier améliore et optimise par ailleurs le flux des livraisons et commandes. À l'évidence, ce regroupement sous un même toit crée de notables synergies au sein des équipes.

Développement hors canton

Yves Tendon estime que, pour l'heure, l'outil de production de Batipro est idéal, qui permet de gagner du temps. «Il nous donne qui plus est l'occasion de nous développer hors canton. Nous sommes approchés par d'autres entreprises du secteur bois pour leur préfabriquer des éléments de construction. Nous allons aussi prospecter les régions périphériques de Bâle et de Bienne pour offrir nos services.»

www.batipro-sa.ch

Texte: Didier Walzer
Photo: Agence Bist,
Danièle Ludwig

Acteur majeur de la construction de la patinoire de Porrentruy

Batipro est extrêmement engagée dans la construction de la nouvelle patinoire de Porrentruy. «Nous nous occupons de toutes les structures en bois, un chantier capital», indique Yves Tendon, vice-directeur de l'entreprise.

La société du Clos du Doubs a remporté le marché – 1,6 million de francs – en consortium avec l'entreprise JPF Ducret, sise à Orges et Yverdon (VD). Celle-ci est spécialisée dans la fabrication de lamellé-collé (grandes poutres) et elle détient un brevet pour l'assemblage mécanique avec des tiges métalliques scellées par une résine époxy.

La patinoire, dont les travaux devraient s'échelonner sur deux ans, représente, actuellement, près de 10% du chiffre d'affaires de Batipro.

Yves Tendon en est convaincu: «Avec l'acquisition de notre nouveau bâtiment à Saint-Ursanne, nous avons un outil de travail qui nous permet de réaliser la majorité des travaux en atelier pour une préfabrication de qualité des éléments de construction bois de ce grand chantier.»

Généralement et leur fibre écologique aidant, plusieurs enseignes de la région demandent des offres à Batipro pour leurs bâtiments. C'est notamment le cas de certaines entreprises horlogères et industrielles: «Leurs dirigeants nous disent que les employé-e-s apprécient de travailler dans cet environnement bois. Autre exemple, BaselArea.swiss nous a demandé de réaliser les séparations intérieures en construction bois de ses locaux du bâtiment de l'antenne jurassienne du Switzerland Innovation Park, au Campus technologique du Jura innodel, entre Courrendlin et Delémont. S'en est suivi une demande pour le mobilier par leur architecte d'intérieur, le bureau Launchlabs. La collaboration avec l'entreprise de design Opendesk nous a permis de réaliser l'ensemble du mobilier bois», conclut Yves Tendon.



Vue extérieure de la nouvelle patinoire de Porrentruy telle qu'elle se présentera une fois les travaux terminés.

La patinoire d'Ajoie et du Clos du Doubs, l'affaire des entreprises régionales

Les travaux de rénovation et d'agrandissement de la patinoire d'Ajoie et du Clos du Doubs ont débuté en mars 2019 et se poursuivent activement. Eu égard au montant de 27,8 millions de francs voté par la population du district de Porrentruy le 1^{er} juillet 2018 (+2 millions pour la centrale photovoltaïque), ces travaux ont un impact non négligeable pour les entreprises régionales.

Les lois et règles en matière de marchés publics étant très strictes, la grande majorité (80 %, voire davantage) des appels d'offres sont lancés en procédure ouverte, autrement dit n'importe quelle entreprise suisse ou étrangère peut soumissionner.

À ce jour, il reste encore plusieurs appels d'offres à lancer ou en cours

de procédure, mais, outre la fourniture du bois provenant des forêts du district de Porrentruy, un montant de quelque 18 millions de francs de travaux a déjà été adjugé.

Entreprises jurassiennes compétitives

«Le Syndicat intercommunal du district de Porrentruy – SIDP – se réjouit que plusieurs entreprises jurassiennes ont été compétitives dans les procédures d'appels d'offres. Par conséquent, environ 15,9 millions ont été attribués à près d'une trentaine d'entre elles, seules ou en consortium, dans les domaines suivants: démontage, canalisations, menuiserie, maçonnerie, construction, etc.»,

relève Gregory Pressacco, ingénieur en génie civil et responsable technique du SIDP.

S'agissant des spécificités techniques, soulignons l'utilisation du bois régional et « toute la problématique d'anticipation y relative, de l'abattage des arbres en forêt en passant par le sciage, le séchage et le façonnage, jusqu'à la pose sur le chantier. Tant du point de vue des forestiers que des scieurs et charpentiers, il convient de louer l'engagement et le professionnalisme des artisans locaux », estime Gregory Pressacco.

Prochaines grandes échéances: 1^{er} octobre 2020, réouverture de la patinoire principale; automne 2021, ouverture de la deuxième surface de glace.

L'EFEJ imprime désormais en 3D

Depuis septembre dernier, l'Espace Formation Emploi Jura (EFEJ), à Bassecourt, est doté d'une imprimante 3D. Cette technologie 4.0 permet aux demandeurs d'emploi d'étoffer leurs compétences.

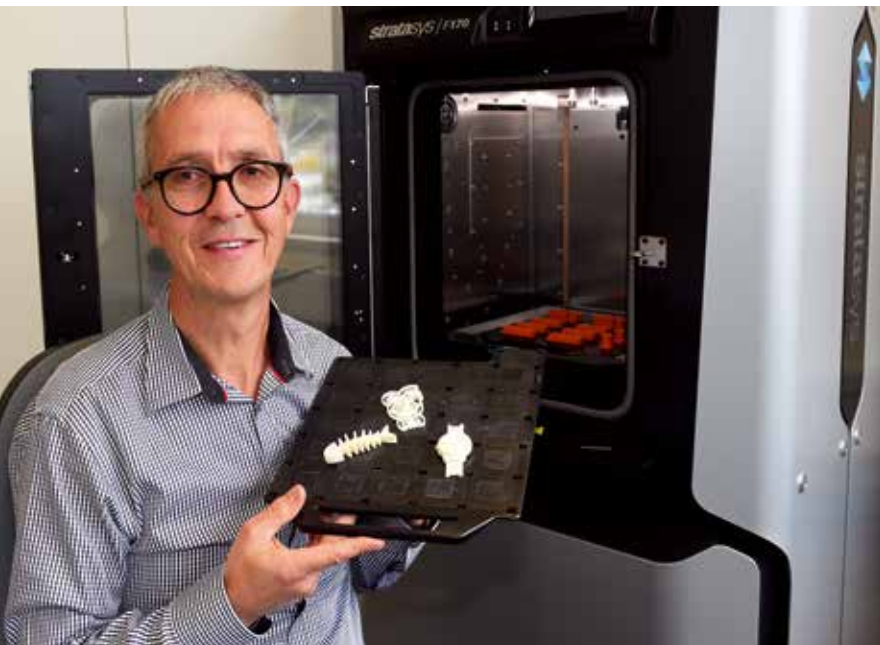


Photo : Stéphanie Gerber - Agence Bist

Le modèle F170 de la marque Stratasys, un des leaders mondiaux en la matière, a été choisi notamment pour sa grande reproductibilité et sa précision, qui avoisine le dixième de millimètre. Son plateau de fabrication permet de réaliser des pièces contenues dans un volume de 254x254x254 mm. Plusieurs pièces identiques ou totalement différentes peuvent être imprimées simultanément dans le volume total disponible.

«L'impression 3D est présente dans un nombre grandissant d'entreprises industrielles régionales», souligne Pascal Docourt, directeur d'EFEJ. Avec un procédé classique, on part d'une pièce brute, usinée par retranschement de matière. Avec l'impression 3D, c'est l'inverse: de la substance, en l'occurrence des filaments plastiques, est ajoutée. On parle de fabrication additive, un procédé relativement simple et peu coûteux selon la pièce à réaliser.

Il permet par exemple d'obtenir rapidement un prototype sans passer par une phase d'usinage. En contrôlant l'espace entre les pièces imprimées (le jeu), il est possible d'obtenir, en une seule opération, des éléments arti-

culés, un bracelet de montre par exemple. «Certaines entreprises recourent aussi à l'impression 3D pour fabriquer des posages», ajoute Pascal Docourt.

Vivre avec son temps

La mission d'EFEJ est d'améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi par des formations pratiques dans un cadre proche de celui de l'entreprise.

«Nous devons nous adapter à l'évolution technologique et du marché du travail. Il est donc essentiel de pouvoir initier certains stagiaires à l'impression 3D, qu'ils peuvent retrouver chez un futur employeur. Dessiner des objets en 3D, puis les imprimer, nécessite en effet un savoir-faire tout à fait spécifique. Cela concerne notamment des dessinateurs, mais aussi d'autres métiers liés à la conception, à la fabrication ou à la commercialisation d'un produit.»

Utilisée notamment pour imprimer des pièces d'exercices, la nouvelle machine sert également à la réalisation de projets réels permettant aux stagiaires de mettre en pratique les compétences acquises. Dans ce but, le directeur d'EFEJ envisage aussi que des prestations puissent être ponctuellement fournies sur demande dans le futur, notamment à des startups débutantes et non encore équipées, pour réaliser des prototypes ou de véritables pièces en plastique.

www.efej.ch

Texte : Didier Walzer et Nicolas Ackermann

P.P.
CH-2800 Delémont 1
Poste CH SA

IMPRESSUM

Objectif Emploi est publié par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

Rédaction : Didier Walzer, Nicolas Ackermann

Impression : Pressor SA
Tirage : 3500 exemplaires

Parution : trimestrielle

Prix : gratuit

Contact : questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets : didier.walzer@jura.ch ou tél. 032 420 52 10.